

La solution trouvée pour susciter des vocations et motiver les « **fourmis** » sur le terrain : le décret sur l'évaluation des **enseignants francophones** en Belgique a été définitivement validé par le parlement de la CFWB ce 19 juillet 2023.

Les enseignants devraient dès à présent évaluer le travail de celles et ceux qui ont voté cela.

Il faudrait contribuer à la non-rééligibilité de **ces élus**, étant en période pré-électorale, chaque enseignant ciblant son élu local.

Les contribuables paient les hommes politiques pour résoudre et non pour créer **des problèmes**.



Ces **brebis cigaleuses** (qui aiment se gargariser d'auto-satisfaction avec des termes comme « école de la *réussite* » ou « pacte d'*excellence* ») n'ont donné aucune suite aux suggestions faites par ceux qui connaissent le terrain alors qu'ils sont partiellement responsables des attentats de mars 2016 à Bruxelles (qui auraient pu être évités) et ont « *tiré leur épingle du jeu* ». Voir, par exemple :

<https://www.idesetautres.be/upload/download.php?file=LETTRE%20OUVERTE%20BGOORDEN%20AUX%20IRRESPONSABLES%20FRANCOPHONES%20ENSEIGNEMENT%20NEERLANDAIS%20A%20BRUXELLES%2020170205.pdf>

<https://www.idesetautres.be/upload/ORIGINE%20CAUSE%20VRAISEMBLABLE%20ET%20NEGLIGENCE%20ATTENTATS%20BRUXELLES%2020160322.pdf>

Qu'ils cessent de voter n'importe quoi, comme des « *moutons de Panurge* » !

Bernard GOORDEN

Lauréat d'un prix « *e-learning / e-twinning* » 2005

Lauréat d'un « *Trophée des Innovations en éducation* » 2008

<https://www.youtube.com/watch?v=mV3R6mnHj6o>

P.S. : Un article, remontant à juin 2022, était relativement bien documenté mais méconnaît certaines réalités du terrain :

<https://www.ufapec.be/nos-analyses/1022-evaluation-enseignants.html>